

170, BOULEVARD DU MONTPARNASSE
75014 PARIS - FRANCE
TÉL. 325-36-74
C. C. P. 1248-74 PARIS

Publié en octobre 1974 par le Centre d'Information "Justice et Non-violence", de Belo-Horizonte (Minas Gerais), cette étude attire l'attention sur la problématique de l'Amazonie brésilienne.

L'échec relatif de la colonisation par les "agrovilles" autour de l'axe de la "Transamazonienne", la percée de la route parallèle "Périmétrique Nord", le lancement d'un nouveau programme de développement de l'Amazonie, le "Polamazônia" et ses quinze pôles d'expansion, destiné à favoriser l'implantation de grandes entreprises agricoles, ainsi que les nombreux conflits entre petits cultivateurs et nouvelles sociétés d'élevage, tout cela manifeste l'importance de l'enjeu et l'ampleur du débat pour le Brésil.

(Note DIAL - 19/11/74)

INTRODUCTION

Depuis quelques années, l'Amazonie retient particulièrement l'attention du gouvernement fédéral, lequel a pris une série de mesures destinées à l'intégrer dans l'ensemble du pays.

Parmi les mesures qui visent à la promotion, au développement et à l'occupation de cette région, il faut retenir principalement: la création de la SUDAM - Surintendance pour le Développement de l'Amazonie qui par une politique d'incitation fiscale, entend favoriser la venue d'entreprises agricoles du Sud dans la région amazonienne; l'ouverture de routes comme infrastructure pour l'exécution de projets élaborés par ces entreprises; la colonisation opérée par l'INCRA - Institut National de Colonisation et de Réforme Agraire, sur la base de l'acheminement de paysans du Sud et du Nord-est vers les terres qui leur sont affectées au long des routes, notamment la Transamazonienne; enfin, une série d'initiatives destinées à favoriser l'intégration de l'Amazonie par le moyen de l'occupation physique et économique de la région, laquelle, d'après les plans, devra devenir un centre de ravitaillement en produits primaires à destination des autres régions du pays.

Avec les années, la mise en oeuvre des plans a provoqué des conflits, soit par suite du manque d'harmonisation dans la planification soit à cause de sa mauvaise application, dans lesquels la dignité des personnes humaines a été l'objet de violations répétées. De telles situations de conflit soulèvent des problèmes aux solutions difficiles, en raison des intérêts en jeu de la part de puissants groupes économiques.

Voici les secteurs où nous pouvons le mieux percevoir ces tensions.

PROBLEMES SPECIFIQUES

1- Paysans

a) Les petits cultivateurs ("possciros")

Quand ils vont en Amazonie appliquer des projets financés par la SUDAM, les grands groupes économiques du Sud-est et du Sud du pays se heurtent généralement, dans les terres qu'ils ont demandées ou achetées "d'après la carte", à la présence des défricheurs de la région. Ceux-ci, des paysans pauvres, ne possèdent pas de titres de propriété, mais ont simplement pour eux le fait d'être les premiers occupants des terres.

Les problèmes des petits cultivateurs (et ils sont également fréquents dans d'autres régions du pays) sont très graves car les chefs des entreprises agricoles, par le biais de leurs administrateurs, utilisent tous les moyens, y compris la violence, pour les déloger de leurs terres. Ceux qui protestent et prennent la défense des petits cultivateurs sont vite taxés de "subversifs"; ils connaissent parfois l'emprisonnement et subissent de mauvais traitements (note a).

Quand ce n'est pas l'expulsion pure et simple des petits cultivateurs, ce sont alors pour eux soit des indemnités dérisoires qui n'écartent que pour quelques jours le spectre de la famine et de la misère, soit d'autres propositions qui ne sont en réalité favorables qu'aux chefs des entreprises agricoles. Ainsi la proposition faite au petit cultivateur de vendre ses terres pour devenir l'employé de la Société d'exploitation, a pour seul résultat de le frustrer de sa vocation naturelle de paysan et de le réduire, socialement et économiquement, à la condition d'ouvrier agricole, avec tout ce que cela signifie, ainsi que nous le verrons plus loin. Même si les petits cultivateurs se transforment en employés des Sociétés agricoles, leur situation est loin d'être assurée, car, après son implantation, la nouvelle exploitation n'a besoin que d'un minimum de main-d'oeuvre: l'excédent est alors congédié. Les entreprises agricoles qui se lancent dans l'industrialisation (frigorifiques, etc.) ne peuvent, elles aussi, employer qu'une part minime de la population paysanne. En toute hypothèse, étant donné les conditions de travail qui leur sont faites et leur manque de qualification professionnelle, les petits cultivateurs ne peuvent être considérés comme reclassés socialement, mais simplement sous-employés.

b) Les colons

Parmi les colons envoyés par l'INCRA sur la Transamazonienne, nombre ont connu bien des difficultés: depuis l'inévitable manque d'adaptation jusqu'aux problèmes posés par une mauvaise organisation dans l'application des programmes. Ceux qui ont préféré affronter ces difficultés plutôt que d'abandonner des terres rendues cultivables au prix d'un rude labeur, manquent aujourd'hui d'une infrastructure de base compatible avec les besoins d'une région inhospitalière et vierge. Sans cette infrastructure d'aide aux agriculteurs et d'équipement sanitaire et scolaire, les efforts des colons ne peuvent avoir grande signification et les projets initiaux de l'INCRA ne peuvent être suivis d'effet.

(a) cf, à titre d'exemple, l'affaire de Santa Teresinha, dans le Mato Grosso: documents DIAL D 19, 59, 60, 61, 62, 63, 103, 105, 109, 176 (N.d.T.)

2- Ouvriers agricoles

Les accusations de mauvais traitements et de semi-esclavage, fréquemment portées à propos de la condition des ouvriers agricoles dans les grandes entreprises de mise en valeur de l'Amazonie, semblent n'avoir pas été suffisantes pour provoquer une modification de la situation. La législation du travail, actuellement en vigueur, se trouve soit ouvertement violée soit tournée par l'établissement de rapports de travail en vertu desquels l'exploitation inhumaine de la main-d'oeuvre est justifiée par le fait que "pour ce genre de boulot, on ne peut pas faire autrement". C'est le cas de l'engagement "à la tâche" pour le déboisement: les ouvriers agricoles n'ont aucun contrat de travail, si ce n'est un engagement verbal, et celui-ci n'est pas passé au nom de la Société agricole mais laissé à l'appréciation d'un recruteur qu'on appelle "le chat". Celui-ci est presque toujours "quelqu'un d'habitué à ce genre de choses"; très souvent il vole cyniquement l'ouvrier agricole par le système du carnet de crédit dans le "magasin": endetté, l'ouvrier est prisonnier du cercle vicieux de l'esclavage. Il faut souligner ici que, d'habitude, on rejette sur les recruteurs toute la responsabilité de la violation des lois du travail. Mais la responsabilité n'en incombe pas moins également aux patrons, ces directeurs anonymes d'entreprises dont le siège est dans le Sud du pays, qui font mine d'ignorer ce qui se passe dans leurs exploitations lointaines, mais qui connaissent très bien en réalité la situation et apportent leur soutien à la continuation d'un tel système d'exploitation (note b).

La condition des récolteurs de latex et des ramasseurs de châtaigne n'est pas meilleure dans les États du Acre, d'Amazonas et du Pará (note c)

Bien que travaillant dans un vaste secteur, les récolteurs ne disposent d'aucune terre pour assurer leur propre subsistance alimentaire et se trouvent donc, pour leur ravitaillement, sous la dépendance du "patron", celui qui loue les hévéas. Celui-ci a également le monopole de la production de latex et le récolteur ne peut vendre à qui lui offre le plus (1).

Les ramasseurs, de leur côté, connaissent les mêmes problèmes d'endettement au "magasin" par suite des prix exorbitants pratiqués. De plus, ils sont volés au moment de l'estimation de leur récolte: avec des hectolitres falsifiés, le gérant vole chaque fois, au minimum, un sixième de la production (2).

Enfin, ces ouvriers agricoles qui vivent de l'extraction et de la cueillette sont menacés par le chômage par suite de la fièvre d'élevage qui s'est emparée de nombreux grands exploitants: les plantations naturelles d'hévéas et de châtaigniers sont abattues pour laisser place aux pâturages des grandes exploitations, ainsi que l'a reconnu le ministre Maurício Rangel Reis (3).

(b) cf brochure DIAL: "Marginalisation d'un peuple" (N.d.T.)

(c) cf document DIAL D 142: portraits des gens du peuple en Amazonie (N.d.T.)

(1) Revue SEDOC, n° 72, juillet 1974 - Rapport de Dom Joaquim de Lange, évêque de Tefé, AM.

(2) "O Estado de São Paulo", 7/4/74, p. 44: "Pará espera a melhor safra de castanha".

(3) Revue "Veja", n° 310, 14/8/74, p. 26

3- Indiens

L'ouverture des routes en Amazonie a tiré les communautés indigènes de l'isolement dans lequel elles vivaient, et les a rendues vulnérables aux assauts de notre "civilisation". Dans de nombreux cas, les contacts résultant d'une pénétration brutale ont entraîné la désintégration culturelle, la dégradation morale, provoqué des maladies et semé la mort. Le problème des terres indigènes est d'une gravité particulière par les menaces que fait constamment peser sur elles l'ambition des responsables d'entreprises agro-pastorales et d'exploitation minière. Les réserves indigènes ne sont pas toutes délimitées, et certaines de celles qui l'ont été sont l'objet de la convoitise des groupes économiques.

On pourrait encore signaler, entre autres problèmes, celui de la dénationalisation de grands secteurs d'Amazonie par suite de l'entrée massive de capitaux étrangers, appliqués dans des projets d'exploitation minière et agropastorale; ainsi que celui de la menace d'une rupture de l'équilibre écologique, causée par le déboisement systématique pour laisser la place à des pâturages.

ANALYSE DES PROBLEMES

La multiplicité et la fréquence des problèmes auxquels nous venons de faire allusion et que la presse a répercutés dans l'opinion publique nationale et même internationale, sont le signe d'une situation généralisée et grave qui appelle des solutions urgentes et efficaces.

Or, si nous examinons les directives politiques proposées dernièrement par le gouvernement, la question se pose pour nous de savoir si les voies choisies vont réellement dans le sens de telles solutions.

C'est ainsi que le récent changement de politique de colonisation, déterminé par le ministère de l'Agriculture pour permettre d'ouvrir aux grands exploitants l'accès des terres contiguës aux routes amazoniennes et destinées jusqu'alors aux colons, est le signe du peu d'attention accordé aux petits paysans. Le ministre Alysson Paulinelli a déclaré qu'il "ne croit pas à l'avenir de l'agriculture en dehors des structures d'entreprise" (4). Il ajoutait: "Le gouvernement cherche à perfectionner l'entreprise agricole par l'élimination de l'agriculture de subsistance, par elle-même insuffisante et improductive. Il a l'intention de favoriser les investissements étrangers pour renforcer l'entreprise agricole nationale" (5).

(4) "Jornal da Tarde" SP, 15/5/74

(5) Revue "Visão", 10/6/74, p. 63. Dans le même article, le peu d'importance accordé par le ministre de l'Agriculture aux petits producteurs est mis en question par Lygia Sigaud, anthropologue et spécialiste des problèmes ruraux brésiliens. D'après elle, "seule une enquête sur l'origine des produits consommés dans les villes peut déterminer avec exactitude l'importance des petits producteurs. Mais en toute hypothèse, la question reste: qui assure le ravitaillement du marché interne? Pour elle, c'est le travail des petits producteurs qui assure non seulement la consommation familiale mais qui permet aussi l'écoulement d'une grande partie de leur production sur le marché; ils assurent une part considérable du ravitaillement des villes en farine de manioc, riz, haricots et maïs".

Le tout récent IIe Plan National de Développement - II° PND, présenté par le président Geisel aux ministres, reprend cette orientation; il met tout spécialement en relief la production agropastorale "appelée à jouer un rôle nouveau dans le développement brésilien", et prévoit que "l'occupation productive de l'Amazonie (...) recevra son impulsion de l'application du programme des pôles agropastoraux et agrominéraux d'Amazonie ("Polamazônia)". Il souligne, certes, que le IIe Plan a "pour objectif principal de régulariser la propriété des terres dans une bande de 100km de part et d'autre des routes fédérales d'Amazonie, et d'assurer une meilleure distribution des terres dans les secteurs de conflits". Mais cette régularisation et cette garantie ont un but évident: "(...) amener notre potentiel d'entreprise, qui a déjà fait ses preuves dans l'industrie et dans d'autres secteurs urbains, à se lancer dans l'activité agropastorale nationale".

Cette déclaration affirme que "le modèle économique et surtout social, à renforcer, vise au développement de l'homme du Brésil; il ne doit jamais perdre de vue la préoccupation de la société à caractère humain que nous désirons édifier". Mais comment concilier ces paroles avec la réalité criante qui est la nôtre, et surtout avec ces autres déclarations: "Le développement d'une nation est nécessairement un développement intégré, ce qui ne signifie nullement un progrès linéaire assuré parallèlement entre les divers secteurs, mais au contraire la possibilité de décalages imposés par les facteurs conjoncturels et par les limitations constantes des moyens disponibles, ainsi que par une décision d'ordre stratégique dans le sens d'une avancée, en principe plus rapide, de secteurs considérés comme prioritaires"? (6)

D'une part, on affirme que le développement "vise au développement de l'homme du Brésil". D'autre part, on admet que le développement "ne signifie nullement un développement linéaire assuré parallèlement" et qu'il comporte "la possibilité de décalages". M. Bento Porto, expert du ministère de l'Agriculture, ne laisse planer aucun doute sur ce que peut être ce décalage. Il explique: "Le colon venu du Sud avec un capital de 50.000 cruzeiros recevra un lot de terre bien plus grand qu'un colon venu du Nord-est avec, par exemple, un capital de 10.000 cruzeiros. Cela s'inscrit dans la politique destinée à transformer l'affaire, non dans une perspective de subsistance, mais dans le sens d'une économie d'entreprise. Nous n'assurerons la continuité qu'avec l'agriculteur qui rend davantage, qui réalise un profit. Celui qui ne le pourra pas cessera d'être un petit agriculteur et se reconvertira en employé dans l'une des nouvelles entreprises en formation ." (7)

Le IIe PND va-t-il reconsidérer ces positions, ou le souci de l'homme va-t-il rester l'élément décoratif de presque tous les programmes officiels? Est-il possible de concilier de tels plans économiques, favorables aux entreprises agricoles, et la défense des droits comme des besoins légitimes du paysan brésilien? Il ne s'agit pas d'éliminer le petit paysan parce que "improductif", mais de l'aider et de lui assurer la possibilité effective de survivre et de devenir productif. L'abandon du petit paysan par la suppression de ses terres et des moyens de la cultiver, risque de le forcer à quitter la campagne et à émigrer en ville où il ira grossir le nombre des sous-employés et des marginaux.

(6) Premier discours du président Geisel aux ministres, le 19/3/74. In revue "Planejamento e Desenvolvimento", Année 1, n° 10, avril 1974, p. 27 (cf document DIAL D 162: le programme du nouveau gouvernement - N.d.T.)

La Confédération Nationale des Travailleurs de l'Agriculture - CONTAG reflétait déjà cette préoccupation dans un mémoire adressé au président Geisel le 19 avril 1974: "C'est avec une appréhension grandissante que nous voyons augmenter la tendance à ne faire accéder à la colonisation sociale qu'un nombre restreint de familles; ce qui a pour effet que les autres, ceux qui aspirent à posséder des terres à eux et qui se dirigent dans ce but vers l'Amazonie, sont réduits au chômage et se transforment en main-d'oeuvre abondante et bon marché à la disposition des entreprises agropastorales et agrominérales. En huit ans, près de 13.000 familles ont reçu des lots dans le cadre des programmes de réforme agraire et de colonisation, représentant un total de quelques 600.000 hectares. Cela veut dire que 1,6% du total des familles n'ont pas de terres. Pendant ce temps, 1 milliard 920 millions de cruzeiros ont été investis dans 477 projets agropastoraux au Nord-est; en Amazonie, 311 projets d'élevage ont recueilli un total de 2 milliards 580 millions de cruzeiros pour 7 millions d'hectares (lots moyens de 23.000 hectares). Nous nous posons sérieusement la question: ces projets contribuent-ils efficacement à une meilleure distribution de la terre et du revenu, tant au plan régional qu'à celui des couches sociales? Les projets d'élevage signifient: planter des herbages, faire l'élevage du boeuf, renvoyer les travailleurs de leurs terres et diminuer la petite culture." (8)

Quand les problèmes auxquels nous faisons allusion (surtout ceux des ouvriers agricoles et des paysans) deviennent critiques, nous constatons que les autorités cherchent à les affronter de deux manières, toutes deux erronées à notre avis: ou bien en résorbant le conflit par des mesures d'assistance, partielles et temporaires, sans éliminer les causes; ou bien par la répression policière. En février de cette année, par exemple, on a annoncé à Cuiabá la création de pelotons de surveillance ostensible, équipés pour les opérations en forêt, dans le but de "protéger les grandes propriétés acquises dans le nord de l'Etat du Mato Grosso par des exploitants du Sud", menacés par la présence de paysans jugés "indésirables" (9).

SOLUTIONS

Les solutions à ces problèmes sont pourtant différentes. Des mesures courageuses doivent être prises pour atteindre la racine de ces maux sociaux.

Pour les indiens:

La délimitation définitive des réserves et leur renforcement; le contrôle propre à éviter des agressions culturelles et des contacts non nécessaires; la promotion des authentiques valeurs culturelles des tribus.

Pour les ouvriers agricoles, journaliers, ramasseurs de châtaigne et récolteurs de latex:

La garantie du respect de la législation du travail, accompagnée d'un rigoureux contrôle des employeurs; l'établissement de nouvelles dispositions légales pour réglementer les conditions particulières de travail non encore définies par la loi.

(8) "Mémoire adressé au Gouvernement Ernesto Geisel" - Questions agraires, coll. CONTAG, document 9, p.18, juin 1974

Pour les colons:

L'exécution, à la lettre, et la continuation des plans prévus, avec garantie d'aide.

Pour les petits cultivateurs:

Leur fixation sur les lieux où ils se trouvent, en procédant courageusement et rapidement, si nécessaire, à l'expropriation pour intérêt social de l'aire où habitent leurs communautés, conformément aux dispositions de la Constitution Fédérale et du Statut de la Terre; de plus, l'aide nécessaire doit leur être accordée ainsi que l'équipement pour leur travail.

Une véritable intégration de l'Amazonie ne peut se faire par l'oubli de la majorité de la population amazonienne et par l'accentuation des inégalités et des différences de niveaux. Intégrer l'Amazonie, c'est accorder à l'homme d'Amazonie la possibilité de s'y intégrer économiquement, socialement et culturellement.

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)